

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

Vitry dénonce et minimise les effets de la contractualisation budgétaire

Lundi 2 juillet 2018

Le conseil municipal de Vitry a examiné le mécanisme, imposé par l'État, dit de contractualisation budgétaire. Ce mécanisme, annoncé à Cahors par le Président de la République lors de la présentation de la loi de programmation des finances publiques, s'inscrit dans un contexte de plusieurs années de réductions des dotations apportées par l'État.

La municipalité, en gestionnaire responsable, a dénoncé cette mise sous tutelle. Les négociations se sont poursuivies jusqu'au dernier jour pour tenter de conforter les premières avancées obtenues, donner plus de marges à la collectivité et amoindrir, pour la population, les conséquences de cette contrainte nouvelle qu'impose l'État.

Si la volonté du gouvernement est de mettre sous tutelle les collectivités, si le gouvernement confirme ici sa défiance des acteurs locaux, l'ambition de la municipalité est de maintenir la dynamique dans laquelle est engagée Vitry.

Ainsi, la municipalité dans une démarche de gestionnaire offensif, sera exigeante lors de la négociation annuelle du périmètre des actions des services publics pris en compte. C'est ici une condition nécessaire pour accompagner les projets engagés.

La démarche offensive de la Municipalité préserve ici son ambition de valoriser l'emploi local et faire bénéficier aux Vitriots des projets engagés avec de nombreux partenaires de l'État : (Société du Grand Paris, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont), Ecocampus, mais aussi RATP. **Ce dynamisme se caractérise par les projets, construits durant de longues années** parmi lesquels l'Opération d'Intérêt National sur les Ardoines, le déménagement des dépôts pétroliers, l'avenir des terrains industriels, la construction et l'amélioration de ligne de transports, la nouvelle opération de renouvellement urbain pour améliorer les aménagements des années 70. La ville de Vitry sera ainsi exigeante envers l'État, le conseil régional d'Ile-de-France, le conseil départemental, pour maintenir le niveau des projets en cours.

Au terme de discussions jusqu'au dernier jour et en concluant un accord limitant à 1.275 % la contrainte de l'État sur les dépenses municipale, Vitry a réduit l'impact négatif des sanctions que le gouvernement impose aux citoyens avec une démarche qui sanctionne l'ensemble des collectivités.

Ce travail de négociations vise à préserver les services publics locaux et les prestations apportées aux Vitriots.